

AGENDA

Dimanche 8 Octobre 2023 - Journée Portes Ouvertes des Blés d'Or
À la Salle des fêtes de Sardieu.
Organisée par le **Club des Blés d'Or**.

Dimanche 29 Octobre 2023 - Matinée Boudins, Fricassées, Diots
De 9h30 à 14h, à la Salle des fêtes de Sardieu.
Organisée par **l'éveil et le twirling bâton de Sardieu**.

Samedi 18 & Dimanche 19 Novembre 2023 - Salon du Bien-Être
À la salle des fêtes de Sardieu.
Organisé par **l'association Sereniday**.

À NOTER

APPEL A CANDIDATURES.

En Janvier 2024, Sardieu sera concerné par une campagne de recensement. Régulièrement mises en place par l'INSEE, ces opérations permettent d'évaluer, d'une part, l'état de la population, mais aussi de collecter des données démographiques. Pour mener à bien cette mission, la commune recrute deux personnes. Vous habitez la commune, vous avez plus de 16 ans et moins de 67 ans, vous avez le sens du contact, vous avez quelques heures par jour de disponibles ? Alors faites parvenir votre candidature sur papier libre à la mairie. La mission est rémunérée. Date limite pour le dépôt de votre candidature : le 15 Novembre 2023.

Contact MAIRIE

Mairie de SARDIEU
131 Chemin Neuf
38260 Sardieu

Tél : 04 74 20 24 69
Mail : mairie.sardieu@wanadoo.fr

Site web : www.sardieu.net

Pour l'information d'urgence utilisez l'application gratuite « Panneau Pocket »

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30
Mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30
Jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30
Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Ne pas jeter sur la voie publique - Textes & Photos : Mairie de SARDIEU



LE MOT DU MAIRE

Cet été, le tonnage des ordures ménagères collectées sur la commune a été anormalement élevé. Si certains ont déjà adopté les bons gestes, trop nombreux sont encore les foyers où la poubelle regorge de déchets potentiellement recyclables. A ce rythme, « **la note va être salée** » pour tous ! La raison : L'État a décidé d'augmenter très fortement la taxe (TGAP) liée à l'enfouissement des ordures ménagères. Celle-ci était de 25 €/tonne en 2021 et passera à 65 €/tonne en 2026 et sera entièrement répercutée sur nos factures annuelles.

Pour éviter une trop forte augmentation, une seule solution : **le tri sélectif**. En effet, les matériaux triés sont valorisés par l'opérateur et les recettes induites viennent en compensation des dépenses en lien à l'enfouissement. Enfouir moins, trier plus est un « challenge » collectif. Chacun et chacune d'entre nous en sont les acteurs. Les foyers aux poubelles anormalement utilisées feront l'objet d'une attention toute particulière, une sensibilisation aux enjeux sera alors initiée en leur direction.



> VIE SCOLAIRE

« **Une équation à effet de seuil...** ». Voilà la méthode aujourd'hui employée par le directeur de l'éducation nationale pour décider des ouvertures et fermetures de classes en Isère. Cette équation, seulement compréhensible par ce haut fonctionnaire, ancien professeur de mathématiques, entraîne une fermeture de classe à Sardieu. Décision prise sans aucune concertation alors que le nombre d'élèves reste constant !! Ils seront **96 enfants répartis dans 4 classes**.



Devant cette « **anomalie académique** » et afin d'accompagner au mieux le corps enseignant, **Isabelle Charamel**, employée communale, déjà en charge du plan lecture et du plan musique, viendra au gré des besoins et sous la responsabilité de la directrice de l'école, effectuer des « heures de soutien ». Avec **Murielle** et **Sandra**, déjà détachées comme agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), elles seront trois à apporter une assistance technique et éducative aux enseignantes. Un engagement fort de la municipalité pour son école.

> VIE MUNICIPALE

Depuis quelques jours, la **police pluri-communale** a fait ses premiers pas à Sardieu. Ils seront quatre agents à intervenir. Pour plus d'efficacité, les plages horaires d'intervention sont aléatoires, du lundi au samedi inclus, de jour comme en soirée. Placée sous l'autorité directe du maire, les missions sont définies au gré des besoins. La sécurité des habitants étant une priorité, des rondes de quartier ont déjà été mises en place et, face aux comportements routiers délictueux, plusieurs contrôles de vitesse ont été diligentés. Les dépôts d'ordures font aussi l'objet d'une attention particulière.



Conflits de voisinage, violences conjugales, occupations illicites du domaine public, tapages, autant de situations qui, aujourd'hui, sont devenues complexes à gérer, sans risque pour un élu local seul. Des missions d'accompagnement seront donc au programme. Une action moins connue de la police municipale : le plan « Prévention/Éducation » dans les écoles avec la mise en place du permis piéton et/ou vélo. **La police municipale est au service de tous et pour tous.**

> VIE ASSOCIATIVE

Édité avant le 3 septembre, cet article ne peut revenir sur la 1^{ère} édition en Bièvre du concours de Labour, organisé par les jeunes agriculteurs. Cette manifestation ainsi que la venue des « **chatouilleurs d'anges** » et leurs cerfs-volants, n'ont pu se faire qu'avec la volonté de la municipalité d'accueillir sur son territoire des manifestations en été. Mais le mois d'août a aussi été le rendez-vous des pétanqueurs à Sardieu.



Le club des blés d'or organisait son traditionnel concours. Une organisation infaillible, un accueil chaleureux et une bonne dose de convivialité ont été les principaux ingrédients de la réussite. Sur les 64 doublettes présentes sur la ligne de départ, une des dix équipes venues de Saint Nicolas de Macherin, emportait la finale au plus grand plaisir du président **Jean Claude Bouvier Rambeau**.

> VIE LOCALE

Alors que l'on entend dans les médias quelques voix s'élever expliquant que le manque d'intérêt pour la « vie locale » est en grande partie dû au manque de consultation des citoyens sur les questions d'intérêt général, celles-ci sont contredites par le résultat de la consultation lancée sur les 500 foyers de la commune. En effet, seul 10 % de retours sur le questionnaire en lien au compostage alors même que ce sujet est un véritable enjeu pour le pouvoir d'achat de chacun (voir le mot du maire). Plutôt que de voir un désintérêt sur la vie locale, il faut plutôt y voir une marque de confiance forte en la municipalité élue pour agir dans l'intérêt du plus grand nombre.



Même si les retours du questionnaire sont peu nombreux, il apparaît assez clairement que la solution du **composteur individuel** soit plébiscitée. Le compostage collectif, qui comme son nom l'indique, impliquerait la création d'un collectif en charge du bon fonctionnement n'aurait quant à lui, que peu d'adeptes. Dans les prochaines semaines, les consultations seront lancées afin de définir le fournisseur des dispositifs individuels. Les personnes ayant émis le souhait d'avoir un composteur seront alors contactées pour les modalités de mise à disposition.